

Compte rendu sommaire
Réunion du Conseil Communautaire
Séance du 16 DECEMBRE 2013.

Date de convocation
05/12/2013

L'an DEUX-MILLE-TREIZE, le SEIZE du mois de décembre, à 19h00, le Conseil communautaire de la C.C.P.O.M., légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, en séance publique sous la présidence de Monsieur FOURNIER.

Membres présents:

AMNEVILLE: MM. FUND D., STOLL,

BRONVAUX:

CLOUANGE : M. DIEDRICH, Mme FERRARI, M. CECCONI,

MARANGE SILVANGE : MM. BRUM, MULLER, LALLIER et Mme GREFF,

MONTOIS LA MONTAGNE : MM. VOLLE, CUCCIA, Mme PIERRARD,

MOYEUVE-GRANDE : Mme BARTOLETTI, M. BENABID, Mme CONTESE, MM. DROUIN, ROVIERO et TIRLICIEN,

MOYEUVE-PETITE : MM. SCHWEIZER, HENRY,

PIERREVILLERS: MM. SERREDSZUM, PELIZZARI

ROMBAS : MM. FOURNIER, PIERON, BARTHELEMY, RISSER, M^{mes} WAGNER, MACAIGNE et BENCI,

RONCOURT : MM. HALTER et BALTIERI

ROSSELANGE : MM. MATELIC, SCHONS, M^{me} SEEMANN et M. DI GIANDOMENICO,

SAINTE MARIE AU CHENES : MM. WATRIN et SUBTIL et Mme CADON A

VITRY-SUR-ORNE : MM. CORRADI, WEYANT et VEGLIA

Membres représentés par son suppléant :

M. ARGUELLO par Mme REISSE

M. AUBURTIN par M. SAUDRY

Membres absents ayant donné procuration :

Mme BELLONI à M. FOURNIER

M. HIRTZ à M. FUND D.

M. HELART à M. STOLL

M. GISMONDI à M. DIEDRICH

M. MEOCCI à M. MULLER

M. SANTARONI à Mme BARTOLETTI

M. KLAMMERS à M. WATRIN

Absents excusés : M. FAVIER

Absent: MM. DIEUDONNE, FUND A.,

Le 16 décembre, à 19h00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle, réuni à Rombas, salle Jean Burger :

- **APPROUVE**, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du Conseil communautaire du 26 SEPTEMBRE 2013,
 - **VALIDE**, la stratégie de développement économique et d'aménagement pour le site des « Portes de l'Orne »,
 - **RETIENT** le scénario « B » tel que proposé par le Bureau d'études HL Architectes pour l'aménagement du site des « Portes de l'Ornes Amont »
 - **DEBAT** des orientations budgétaires proposées pour le budget 2014,
 - **PREND ACTE** des décisions adoptées par le Bureau communautaire conformément à la délibération du 14 avril 2008,
 - **PREND ACTE** des décisions prises par le Président conformément à la délibération du 14 avril 2008,
- Fin de la séance à 20h12.

Fait à Rombas, le 16/12/2013

Le Président

Lionel FOURNIER

Affiché le 30.12.13